

CONDITIONS DE RESERVATION :



A votre arrivée à la Cité Universitaire :

1. Présenter cette lettre pour retirer les clés (CHF 50.- de dépôt).
2. Le solde éventuel dû sur la location est à régler en CHF (cartes de crédit acceptées).
3. Présenter une pièce d'identité valable (passeport ou carte d'identité) pour les formalités de police.
4. En cas d'annulation ou réduction de la durée du séjour après confirmation écrite (courriel, lettre, fax...), CHF 50.- seront retenus par logement à titre de frais administratifs.
5. En cas d'annulation moins de 48 heures avant l'arrivée ou de no-show, l'équivalent de trois jours de location par logement ne sera pas remboursé sur le montant de l'acompte.
6. En cas d'arrivée tardive après la fermeture de la Réception, veuillez appeler le numéro suivant : +41 22 839 22 39. Téléphone disponible à la Réception.

CONDITIONS GENERALES :

- 1) Le tarif de location du logement ainsi que du lit supplémentaire se décompose en un prix mensuel, hebdomadaire ou journalier.
- 2) Pour pouvoir bénéficier du tarif étudiant-e (stagiaire ou ancien-ne résident-e), je dois présenter justificatif valable (carte d'étudiant, attestation de stage, ...).
- 3) Une taxe de séjour (art. 10 RTour) de CHF 3.75 est facturée par nuitée et par personne (dès 6 ans révolus).
- 4) La taxe de séjour me donne droit à la Geneva Transport Card (GTC) des Transports publics genevois (www.tpg.ch) qui, en cas de long séjour, doit être renouvelée tous les 15 jours pour être valable.
- 5) L'accès Wifi (CITEU-Visitors) est gratuit, mais nécessite éventuellement un auto-enregistrement.
- 6) Le trousseau de clés reçu comporte :
 - [] 1 clé de chambre CHF 55.-
 - [] 1 clé de boîte aux lettres CHF 19.-
 - [] 1 clé de tiroir CHF 19.-
 - [] 1 clé de cuisine/frigo CHF 50.-
 - [] 1 badge électronique CHF 15.-
- 7) En cas de perte, je m'engage à payer le prix de son remplacement.
- 8) Dans les locaux communs telle que la cuisine je dois laver et ranger la vaisselle que j'utilise. Les règles de tri des déchets doivent être respectées pour contribuer à la protection de l'environnement. Dans le local à frigo, je veille à verrouiller la porte d'accès en sortant.
- 9) Le séjour est payable d'avance à mon arrivée, puis par acomptes hebdomadaires en cas de long séjour.
- 10) Aucune prolongation de séjour ne sera possible sans paiement du séjour en cours.
- 11) Le check out est à 10 heures du matin.
- 12) Tout défaut dans mon logement sera signalé à la Réception.
- 13) Tout dommage occasionné par négligence ou intentionnellement me sera facturé.
- 14) La literie est changée une fois par semaine.
- 15) Le personnel n'est pas autorisé à me rendre des services privés et il ne lui sera remis aucun pourboire.
- 16) Les enfants mineurs qui m'accompagnent sont sous mon entière responsabilité.
- 17) En cas d'urgence j'observerai les consignes affichées sur la porte d'entrée de mon logement.
- 18) La Cité Universitaire de Genève n'est pas responsable des effets personnels perdus ou volés dans le logement ou locaux de la résidence.
- 19) Le silence doit être rigoureusement observé dès 22h30, tant dans les logements privés que dans les locaux communs et à l'extérieur des bâtiments. Les visiteurs externes doivent avoir quitté les bâtiments à 23h30 au plus tard.

RESERVATION TERMS:



Upon arrival at the Cité Universitaire:

1. Present this letter to collect your keys (CHF 50.- key deposit required).
2. Settle the pending balance of your rent in CHF (credit cards accepted).
3. Present valid identification (passport, ID card) for the police formalities.
4. In case of cancellation or reduction of your stay after written confirmation (e-mail, letter fax, ...), CHF 50.- will be charged to cover administrative expenses.
5. In case of cancellation less than 48 hours before arrival or in case of no-show an equivalent of 3 days rent per lodgment will not be refunded.
6. In case of late arrival and Reception is closed, please call + 41 22 839 22 39. Phone available at Reception.

GENERAL TERMS:

- 1) The rental rate of housing and extra bed is divided into a monthly, weekly or daily rate.
- 2) To qualify for a student (trainee or former Resident rate), I must present a valid proof (student card, training certificate, ...).
- 3) A tourist tax of CHF 3.75 is charged per night and per person (from 6 years of age) .
- 4) The tourist tax (art. 10 RTour) grants me the Geneva Transport Card (GTC) of the Geneva's Public Transportation company (www.tpg.ch) which, in the case of long stay, must be renewed every 15 days to be valid.
- 5) Internet WiFi access (CITEU-Visitors) is free, but you might need to self-register.
- 6) List of keys provided:
 - [] 1 room key CHF 55 .-
 - [] 1 mailbox key CHF 19.-
 - [] 1 drawer key CHF 19.-
 - [] 1 kitchen/fridge key CHF 50.-
 - [] 1 electronic badge CHF 15.-
- 7) In case of loss, I accept to pay for its replacement.
- 8) In common places such as the kitchen I must wash and store the dishes I use. Waste sorting rules must be complied to as your contribution to environmental issues. I must always close the fridge room's door when exiting.
- 9) The stay is payable in advance upon arrival, weekly payments must be made in case of long stay.
- 10) No extension of stay will be possible without payment of the outstanding stay.
- 11) Check-out time is at 10 a.m.
- 12) Any default in the room must be reported to the Reception.
- 13) Any damage caused by negligence or intentionally will be charged.
- 14) The bedding is changed once a week.
- 15) Staff are not allowed to provide private services and it will not be given any tips.
- 16) Children that are accompanying me are under in my full responsibility.
- 17) In case of emergency I shall observe the instructions displayed on the door of my lodging.
- 18) The Cité Universitaire de Genève is not responsible for any personal belongings lost or stolen in the room or premises of the residence.
- 19) Silence must be strictly observed from 10 p.m., both in private lodgings, in common places and outside the buildings. External visitors must leave the residence at 11:30 p.m. the latest.